

Déclaration de naissance de caprins

Naissances **à partir du** 1^{er} janvier 2020

À partir du 1^{er} janvier 2020, les détenteurs d'animaux doivent déclarer dans la Banque de données sur le trafic des animaux (BDTA) toute naissance, toute modification du nombre de caprins, toute importation et toute exportation, de même que toute mort ou tout abattage de caprins. Vous pourrez procéder aux enregistrements dans la BDTA **depuis le 6 janvier 2020**.

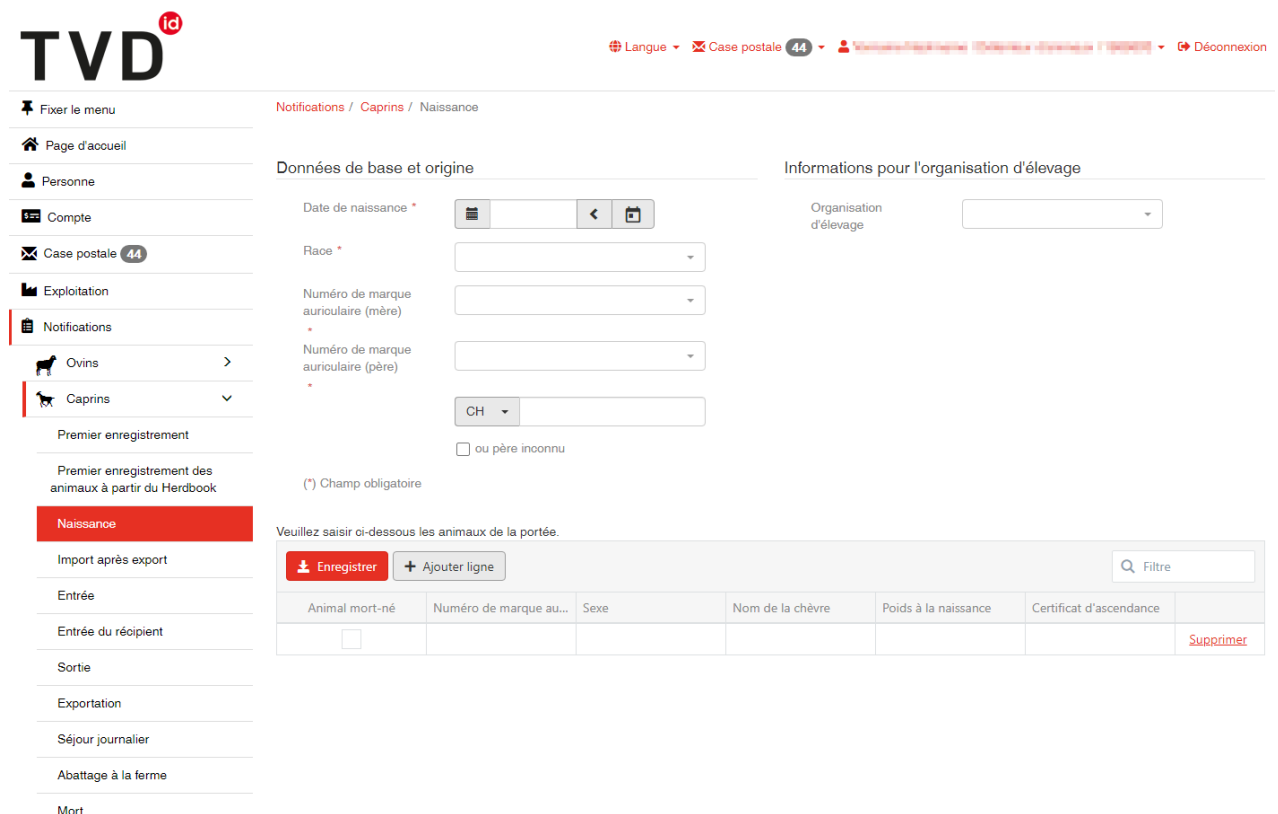
Délai

Les naissances doivent être notifiées dans les 30 jours qui suivent la mise bas.

Menu : notifications concernant les caprins

Pour accéder aux fonctionnalités concernant la naissance de caprins, cliquez dans la colonne du menu à gauche sur : « Notifications > Caprins > Naissance »

Le menu des notifications est accessible à tous les utilisateurs de la BDTA disposant des droits d'accès « Détenteur d'animaux » dans la catégorie « Caprins ».



The screenshot shows the TVD web application interface. At the top left is the TVD logo with 'id' in a red circle. To the right are navigation links for 'Langue', 'Case postale 44', and 'Déconnexion'. A left sidebar menu contains options like 'Page d'accueil', 'Personne', 'Compte', 'Case postale 44', 'Exploitation', 'Notifications', 'Ovins', and 'Caprins'. The 'Caprins' section is expanded to show 'Premier enregistrement', 'Premier enregistrement des animaux à partir du Herdbook', and 'Naissance' (highlighted in red). Below 'Naissance' are various options like 'Import après export', 'Entrée', 'Entrée du récipient', 'Sortie', 'Exportation', 'Séjour journalier', 'Abattage à la ferme', and 'Mort'. The main content area is titled 'Notifications / Caprins / Naissance' and is divided into two sections: 'Données de base et origine' and 'Informations pour l'organisation d'élevage'. The 'Données de base et origine' section includes fields for 'Date de naissance', 'Race', 'Numéro de marque auriculaire (mère)', 'Numéro de marque auriculaire (père)', and a dropdown for 'CH' with a checkbox for 'ou père inconnu'. The 'Informations pour l'organisation d'élevage' section has a dropdown for 'Organisation d'élevage'. Below these sections is a table for recording births with columns: 'Animal mort-né', 'Numéro de marque au...', 'Sexe', 'Nom de la chèvre', 'Poids à la naissance', and 'Certificat d'ascendance'. A 'Supprimer' button is at the end of the table. Above the table are buttons for 'Enregistrer' and 'Ajouter ligne', and a search filter.

Geboren ab 1. Januar 2020

Seuls les cabris nés à partir du 1^{er} janvier 2020 doivent être déclarés. Pour les cabris nés avant le 1^{er} janvier 2020, veuillez procéder à un premier enregistrement.

Date de naissance de la portée

Indiquez la date de naissance de la portée en la sélectionnant dans le calendrier ou en la saisissant au clavier.

Rasse

Indiquez la race parmi celles qui figurent dans la liste. Si la race du cabri n'y figure pas, choisissez « Autres ».

Mère

Indiquez quelle est la mère du cabri. Seuls peuvent être choisies les femelles déclarées dans votre exploitation lors de la naissance.

Père

- Les animaux que vous avez déjà choisis précédemment pour déclarer une naissance apparaissent dans le champ « Numéro de marque auriculaire (père) ». Si le père n'y figure pas, veuillez saisir manuellement le numéro de sa marque auriculaire, au-dessous de ceux qui apparaissent.
- Si le père est inconnu, cliquez dans la case « ou père inconnu ».

Organisation d'élevage

Si vous êtes membre d'une organisation d'élevage, veuillez l'indiquer. La déclaration de naissance sera ensuite transmise à cette organisation.

Données de base et origine

Date de naissance *

Race *

Numéro de marque auriculaire (mère) *

Numéro de marque auriculaire (père) *

ou père inconnu

Informations pour l'organisation d'élevage

Organisation d'élevage

(*) Champ obligatoire

Enregistrement des petits formant la portée

Enregistrez chacun des petits de la portée dans la partie inférieure du formulaire de notification.

Vous devez indiquer la numéro de marque auriculaire et le sexe du cabri (champs obligatoires). La saisie du nom et celle du poids à la naissance sont facultatives.

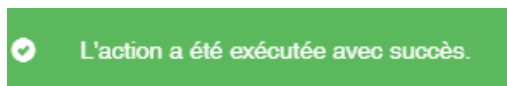
Si l'animal est mort-né, indiquez-le en inscrivant une coche sous « Animal mort-né » ; dans ce cas, il ne faut mentionner que le sexe, sans numéro de marque auriculaire.

Veuillez saisir ci-dessous les animaux de la portée.

Animal mort-né	Numéro de marque au...	Sexe	Nom de la chèvre	Poids à la naissance	Certificat d'ascendance	
<input checked="" type="checkbox"/>		Mâle				Supprimer
<input type="checkbox"/>	CH1234571	Femelle				Supprimer

Terminer l'enregistrement

Cliquez sur le bouton rouge « Enregistrer » pour terminer l'enregistrement. La confirmation suivante s'affiche :



Service d'assistance

Avez-vous des difficultés dans l'enregistrement d'une naissance ? Le service Help Desk d'Agate est là pour vous aider : info@agatehelpdesk.ch ou 0848 222 400 (du lundi au vendredi, de 08h00 à 16h30)